



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 17/07/2020

Baisse de l'accidentalité au mois de juin 2020 dans la Vienne stabilité de la mortalité routière

Dans la Vienne en juin 2020, on déplore une personne tuée sur la route, à l'instar de juin 2019. En revanche au plan local comme au plan national, on constate une baisse nette de l'accidentalité sur les routes :

- le nombre d'accidents corporels s'établit à 18 contre 26 en juin 2019,
- 28 personnes ont été blessées (42 en 2019), dont 11 hospitalisées (13 en 2019).

De janvier à juin 2020, 10 accidents mortels ayant causé la mort de 11 personnes sont à déplorer, soit deux accidents mortels de moins au regard de la même période en 2019. Cette baisse concerne essentiellement les piétons (- 2).

Parmi les personnes tuées de janvier à juin 2020, près de la moitié sont des jeunes de 18 à 29 ans et près du tiers sont des seniors.

Après le déconfinement, il a été constaté par les forces de l'ordre une forte augmentation des excès de vitesse. La préfecture appelle à lever le pied de l'accélérateur, rappelant que la vitesse excessive ou inadaptée est la première cause des accidents mortels.

L'entrée dans la période estivale signifie une augmentation considérable du trafic et des longs trajets, il est essentiel pour les automobilistes d'adopter un comportement responsable. Cette période est dans la Vienne comme sur le reste du territoire national, traditionnellement accidentogène (5 tués durant l'été 2019).

Une plus grande vigilance s'impose : réduire la vitesse, respecter les distances de sécurité, partir reposé et ne pas consommer d'alcool ou de médicaments incompatibles avec la conduite.

Source : données provisoires BAAC et ODSR

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

